

---

## 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : IS FILLER HBF  
Code du produit : L0290204

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Peintures, vernis et émaux  
Nature chimique : Enduit bicomposant ou base bicomposante

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Lechler SpA  
Via Cecilio 17  
22100 Como  
Téléphone : +39031586111  
Téléfax : +39031586206  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : safety@lechler.eu

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tel. +39-031-586301 Fax +39-031-586299  
Ce numéro de téléphone n'est valable que pendant les heures de bureau. (8.00-18.00)

---

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Inflammable	R10: Inflammable.
Dangereux pour l'environnement	R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Phrase(s) R	: R10	Inflammable.
	R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
	R66	L'exposition répétée peut provoquer

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

## IS FILLER HBF

Version 1.6

Date de révision 19.12.2013

Date d'impression 17.01.2014

	R67	dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer sommolence et vertiges.
Phrase(s) S	: S36	Porter un vêtement de protection approprié.
	S60	Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

Aucun danger ne résultera du produit s'il est utilisé dans l'état où il est fourni.

L'information nécessaire est contenue dans cette fiche de données de sécurité.

## 3. Composition/ informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Dispersion pigmentée liquide

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrem ent	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
xylène	1330-20-7 215-535-7 01- 2119488216- 32	R10 Xn; R20/21 Xi; R38 Nota C	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315	< 10
naphta à point d'ébullition bas - non spécifié	64742-95-6 265-199-0 01- 2119455851- 35	R10 Xi; R37 N; R51/53 Xn; R65 R66 R67 Nota P	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335, H336 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 EUH066	>= 2,5 - < 10
méthacrylate de méthyle	80-62-6 201-297-1 01- 2119452498- 28	F; R11 Xi; R37/38 R43 Nota D	Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H335 Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1; H317	>= 0,1 - < 1
Substance VLEP :				
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 01- 2119485493- 29	R10 R66 R67	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 EUH066	>= 10 - < 15
2PG1EEA	54839-24-6 259-370-9 01-	R10 R67	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	< 10

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

## IS FILLER HBF

Version 1.6

Date de révision 19.12.2013

Date d'impression 17.01.2014

	2119475116-39			
--	---------------	--	--	--

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 4. Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.  
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau.  
Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.  
Prévoir des douces sur le lieu de travail
- En cas de contact avec les yeux : Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 mn à l'eau courante propre.  
Demander conseil à un médecin.  
Prévoir des lave-yeux sur le lieu de travail  
Enlever les lentilles de contact.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un médecin.  
Ne PAS faire vomir.  
Garder tranquille.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.  
Demander conseil à un médecin.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.  
Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

## IS FILLER HBF

Version 1.6

Date de révision 19.12.2013

Date d'impression 17.01.2014

Moyens d'extinction inappropriés : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).  
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.  
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

---

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.  
Ventiler la zone.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants.  
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.  
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.  
Endiguer.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

## IS FILLER HBF

Version 1.6

Date de révision 19.12.2013

Date d'impression 17.01.2014

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).  
Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.  
Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Bien mélanger avant l'emploi  
Après l'emploi, stocker dans un conditionnement bien fermé

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.  
Lors de transvasements, prendre des précautions concernant la mise à terre et utiliser des tuyaux conductibles.  
Utiliser des outils anti-étincelles.  
Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.  
Défense de fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol.  
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  
Conserver à des températures comprises entre 5°C et 35°C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'étincelles et de lumière de soleil directe.  
Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Ces informations ne sont pas disponibles.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

## IS FILLER HBF

Version 1.6

Date de révision 19.12.2013

Date d'impression 17.01.2014

### 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
n-butyl acetate	123-86-4	TWA	150 ppm 713 mg/m <sup>3</sup>		
		STEL	200 ppm 950 mg/m <sup>3</sup>		
xylene	1330-20-7	TWA	50 ppm 221 mg/m <sup>3</sup>	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m <sup>3</sup>	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	peau: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
2-ethoxy-1-methylethyl acetate	54839-24-6		100 ppm		
methyl methacrylate	80-62-6		100 ppm 410 mg/m <sup>3</sup>		

#### DNEL

acétate de n-butyle

: Utilisation finale: Utilisation professionnelle  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Effets locaux  
Durée d'exposition: 8 h  
Valeur: 7 ppm

Utilisation finale: Utilisation professionnelle  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Effets locaux  
Valeur: 48 mg/m<sup>3</sup>

#### PNEC

acétate de n-butyle

: Eau  
Valeur: 0,18 mg/l

Sol  
Valeur: 0,093 mg/kg

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

## IS FILLER HBF

Version 1.6

Date de révision 19.12.2013

Date d'impression 17.01.2014

Ceci peut être réalisé soit par une bonne extraction générale de l'air soit, si les conditions sont réunies, par une aspiration à la source. Si, pour des raisons techniques, les valeurs limites sur le lieu de travail ne pouvaient être respectées, il faudrait alors, dans des conditions exceptionnelles, porter un appareil de protection respiratoire adapté, mais ceci uniquement pour de courtes périodes. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 141).

- Protection des mains : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)  
En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.  
Gants de protection conformes à EN 374.  
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.  
En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.  
Des crèmes barrières peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau, mais elles ne doivent pas être appliquées après l'exposition. Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Se laver les mains avant de commencer à travailler et les couvrir d'une crème protectrice
- Protection des yeux : Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques doivent être portées.
- Protection de la peau et du corps : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit. Éviter le port de vêtements de travail dont les fibres fondent en cas d'incendie.  
Le personnel doit endosser vêtements de protection  
Les travailleurs devraient porter des chaussures antistatiques.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : liquide
- Odeur : de solvant
- Point d'éclair : > 23 - 55 °C
- Température d'inflammation : non déterminé
- Limite d'explosivité, inférieure : donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

## IS FILLER HBF

Version 1.6

Date de révision 19.12.2013

Date d'impression 17.01.2014

Température d'auto-inflammabilité	: non applicable
pH	: non déterminé
Point de congélation	: non applicable
Point d'ébullition	: non déterminé
Pression de vapeur	: 1 hPa à 50 °C
Densité	: 1,5434 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: non déterminé
Temps d'écoulement	: 65 s 6 mm Méthode: ISO/DIN 2431 '84
Densité de vapeur relative	: non applicable
Taux d'évaporation	: non déterminé

### 9.2 Autres informations

Teneur en solides	: 74,51 %
Contenu en composés organiques volatils (COV)	: 25,48 %

---

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

### 10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Nos produits sont réalisés conformément aux conseils de sécurité afin d'éviter toute décomposition et dégradation dans les conditions.  
Considéré le type de produit, il serait mieux de le garder dans son conditionnement original évitant ainsi de le transférer.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions

exothermiques.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Produits de décomposition dangereux : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), fumée dense et noire.
- Décomposition thermique : non applicable

---

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

- Toxicité aiguë par inhalation : L'exposition aux vapeurs de solvants de la préparation au delà des limites d'exposition définies peut conduire à des effets adverses pour la santé., Comme p.e.: irritation des membranes muqueuses, irritation du système respiratoire, effets adverses sur les reins, le foie et le système nerveux central. Symptômes et indications: céphalées, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, étourdissements et dans les cas extrêmes, perte de conscience., L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air peut irriter le système respiratoire.
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau., Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.
- Information supplémentaire : Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

#### Composants:

##### xylène :

- Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg, Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

---

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

- Toxicité pour le poisson : Remarques:  
Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

- Biodégradabilité : donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Ce mélange ne contient aucune substance qui seraient considérées comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable.

### 12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : Le produit contient des substances (décrites dans le chapitre 3) qui sont dangereuses pour l'environnement  
Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au produit.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise.  
Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale.

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

## IS FILLER HBF

Version 1.6

Date de révision 19.12.2013

Date d'impression 17.01.2014

**ADR** : Numéro ONU **1263**  
Classe 3  
Instruction d'emballage (LQ) F1  
Groupe d'emballage III  
Numéro d'identification du danger 30  
Étiquettes 3  
Description des marchandises PAINT

**IMDG** : Numéro ONU **1263**  
Classe 3  
No EMS F - E, S - E  
Groupe d'emballage III  
Numéro d'identification du danger  
Étiquettes 3  
Description des marchandises PAINT

**IATA** Numéro ONU **1263**  
Classe 3  
Groupe d'emballage III  
Numéro d'identification du danger  
Étiquettes 3  
Description des marchandises Paint

### **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** :

Pour des emballages plus petits ou jusqu'à 450 l inclus, transport selon section E du marginal 2301.

---

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Numéro de Code MAL (DK) : 3-4 (1993)  
889-m3 air/10 g

Classification de risque selon le VbF : Exempt  
voir texte créé par l'utilisateur

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : pollue l'eau

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 453/2010

## IS FILLER HBF

Version 1.6

Date de révision 19.12.2013

Date d'impression 17.01.2014

Règlement (CE) No. 1272/2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

Ce produit est classé et étiqueté en conformité avec la Directive 1999/45/CE.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

## 16. Autres informations

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R38	Irritant pour la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.